

# Dépôt d'une heure mensuelle d'information syndicale Section syndicale S.N.E.T.A.P -F.s.u. du Lycée

(adresse de l'établissement)

à

M. / Mme le Proviseur

**Objet : Heure mensuelle d'information syndicale.**

M. le Proviseur,

Nous avons l'honneur de vous informer que la section syndicale SNETAP de l'établissement a décidé d'utiliser, conformément aux dispositions du décret n°82 447 du 28 mai 1982, l'heure mensuelle d'information syndicale, le jeudi 29 avril 2004 de 16.30 à 17.30.

Cette réunion se déroulera [lieu choisi pour la réunion], en présence d'un membre du bureau de la section départementale du S.N.E.T.A.P- F.s.u. (1)

Les enseignants concernés informeront personnellement leurs élèves de leur absence.

Veillez agréer, M. le Proviseur, l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le bureau,

Nom

Secrétaire / Trésorier

(signature)

---

(1) A préciser si vous avez demandé la présence d'un représentant du SNETAP extérieur à l'établissement